

MONIKA MALINOWSKA (WARSZAWA)

## POULLAIN DE LA BARRE ET SON RECUEIL ETYMOLOGIQUE (1672)

François Poullain de la Barre is a young author of treatise *Les Rappports de la langue latine à la françoise pour traduire élégamment et sans peine. Avec un Recueil Etymologique et Methodique de cinq mille mots François tirez immédiatement du Latin* (1672). The work consists of two separate sections – the *Rappports*, and the glossary of etymology. Poullain criticizes the alphabetical arrangement used in glossaries and dictionaries. He arranges the words of Latin derivation grouping the parts of speech separately: nouns, adjectives, verbs... In this treatise Poullain shows an interest in language and in language teaching.

Avant d'écrire les textes sur l'égalité des femmes Poullain de la Barre s'intéressait vivement aux questions de la langue. En tant qu'ancien étudiant de la Sorbonne et maître d'un collège parisien il voyait de près le problème langagier concernant le latin et la traduction. C'est pourquoi en 1672 il a conçu une sorte de manuel pour les élèves intitulé *Les Rappports de la langue latine à la françoise pour traduire élégamment et sans peine. Avec un Recueil Etymologique et Methodique de cinq mille mots François tirez immédiatement du Latin*. Cet opuscule est paru anonymement. Claude-Pierre Goujet nous assure qu'il s'agit bien de Poullain de la Barre. Dans sa *Bibliothèque françoise* de 1740, dans le chapitre « Des traités sur la manière de traduire » il énumère deux auteurs Etienne Dolet *La Maniere de bien traduire d'une langue en autre* (1540) et Gaspard Tende *Regle de la traduction, ou Moyens pour apprendre a traduire de latin en françois* (1660). Quelques pages plus loin il ajoute : « Avec l'ouvrage de Gaspard de Tende, vous pourriez joindre le petit livre du sieur Poulain intitulé *Rappports de la langue latine à la françoise pour traduire élégamment et sans peine*. C'est un volume in -12. imprimé en 1672. C'est de cet Auteur que nous avons le *Traité De l'égalité des deux sexes*, & celui *De l'éducation des Dames pour la conduite de l'esprit, dans les sciences, & dans les moeurs, en forme d'entretiens* » (C.-P. Goujet : 1966 :198).

Goujet ne cite que la première partie du titre de l'oeuvre de Poullain. Cependant, le second élément de cet opuscule *Recueil Etymologique et Methodique de cinq mille mots François tirez immédiatement du Latin* est fort intéressant. Au

XVII<sup>e</sup> siècle il paraît beaucoup de livres dont le but est de faciliter l'apprentissage du latin mais il y a peu de dictionnaires étymologiques. Pour nous l'oeuvre qui sert de point de repère est l'édition posthume de *Dictionnaire étymologique* (1694) de Gilles Ménage. Ménage a remanié plusieurs fois son oeuvre à partir de la publication des *Origines de la langue française* parues en 1650. Mais il est le premier qui a conçu un vrai ouvrage savant et qui a exposé sa propre conception de la recherche dans *l'Epistre dédicatoire à M. Du Puy* qui se trouve en introduction aux *Origines de la langue française*, même s'il avait de nombreuses dettes envers ses devanciers – Claude Saumaise ou Joannes Isaac Vossius. N'oublions pas que la linguistique historique est une science assez jeune dont la naissance date du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette nouvelle discipline étudie les origines des langues européennes. Pour les langues romaines les recherches concernent l'évolution du latin mais aussi la différence entre le latin classique et le latin parlé souvent appelé latin vulgaire qui n'est pas une variante parlée unique. Le latin vulgaire a ses propres différences phonétiques, syntaxiques ou stylistiques. L'opposition entre la variante écrite et parlée a l'impact sur l'évolution des langues romaines bouleversant par ex. le système vocalique. Aujourd'hui les linguistes connaissent de principaux changements dans le système vocalique ainsi que le système des consonnes latins. Mais au XVII<sup>e</sup> siècle l'étymologie était plutôt la distraction des gens cultivés qu'une vraie science. Étudiant les dictionnaires de la deuxième moitié du Grand Siècle tels que : *Dictionnaire François contenant les mots et les choses, le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue françoise* de Pierre Richelet (1680), *Dictionnaire Universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts* d'Antoine Furetière (1690) ainsi que *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) nous nous rendons compte que les préoccupations terminologiques n'étaient pas principales.

Parmi les premiers qui ont reconnu l'importance du latin dans la formation du français il faut mentionner Estienne Pasquier et Jean Nicot. Mais au XVI<sup>e</sup> et encore au XVII<sup>e</sup> siècle il y avait des savants fort persuadés que les langues européennes dérivait directement du grec ou de l'hébreu comme Johannes Goropius Becanus, *Origine Antwerpiana* (1569), Isaac Pontanus, *Originum Francicarum* (1616) ou Sebastian de Covarrubias y Orozco, *Tesoro de la Lengua Castellana o Espagnola* (1611) (I. Leroy-Turcan : 1991 : 16). Certains linguistes germaniques comme Conrad Celtis, Trithème rapprochaient leur langue du grec ou du latin. Ludwig Prash, en 1686, a essayé de le prouver dans sa *Dissertation sur l'origine germanique du latin*. Analysant l'histoire d'étymologie, nous pouvons constater que certains humanistes ou savants prônaient des idées fantasistes sur l'origine de leurs langues maternelles.

Le premier savant qui a distingué le latin classique du latin vulgaire est l'italien Celso Cittadini qui en 1601 a publié son oeuvre important *Trattato della vera origine e del processo e nome della nostra lingua, scritto in volgar sanese*.

Parmi les ouvrages qui ont traité avant, Ménage et Poullain, de vocabulaire et d'étymologie il faut mentionner au XVI<sup>e</sup> siècle par ex. Jacques Sylvius, *Grammatica latino-gallica* (1531), Guillaume Budé, *De Philologia* (1532), *De studio litterarum recte instituendo* (1532), Henri Estienne *Traité de la conformat du langage française avec le grec* (1565/1569), au XVII<sup>e</sup> siècle par ex. Jean Nicot *Thresor de langue française tant ancienne que moderne* (1606), Estienne Pasquier, *Recherche de la France* (1621) ou encore Pierre Borel, *Trésor des recherches et antiquités gauloises et françaises* (1655).

Nous pouvons constater que Poullain a étudié plusieurs ouvrages traitant d'origine de langues c'est pourquoi, dans la préface de son recueil, il a écrit que : « (...) les Livres qui ont esté jusques à present ne servent au plus qu'à apprendre, avec moins de peine, les mots étrangers, & entr'autres les mots Latins, d'où l'on tire les mots Français. On peut adjoûter que ce n'est encore que par hasard qu'ils contribuent à cet avantage (...) » (*Rap* : 57). L'auteur critique surtout la mauvaise méthode de ses devanciers concernant l'organisation de leurs dictionnaires. Poullain trouve que l'ordre alphabétique, qui est une règle dans ce type d'ouvrage, est erroné car il mène à la confusion dans la matière des parties du discours au désordre des mots, tous confondus : le latin classique et vulgaire, l'italien, l'allemand et d'autres termes étrangers. C'est pourquoi son jugement est assez sévère lorsqu'il constate que : « c'est deux inconveniens ont rendu, jusques icy, ces sortes d'ouvrages presque inutiles » (*Rap* : 57).

Les premiers auteurs qui ont publié des lexiques, glossaires, dictionnaires manifestaient rarement le souci d'une bonne organisation qui nous paraît aujourd'hui primordiale. Mais d'habitude ces ouvrages étaient destinés à une élite d'érudits qui connaissaient bien le latin ou le grec. Les devanciers de Poullain n'ont pas conçu de manuels à consulter pour les élèves n'ayant que quelques bases en latin. C'est la plus grande différence entre l'oeuvre de Poullain de la Barre et celui d'autres savants. Préparant son opuscule l'auteur pensait aux jeunes et aux enseignants. Expliquant sa méthode il souligne qu'elle « a plusieurs avantages : l'un, qu'elle accoutume les enfans à mettre de l'ordre dans leurs pensées : l'autre, qu'elle fait voir l'analogie de la Langue Latine & de la Française dans les mots (...) » (*Rap* : 58). En plus le titre suggère qu'il s'agit d'un ouvrage *utile pour aider à retenir*, donc pour apprendre facilement. En quoi donc consiste cette méthode ? Les chercheuses et chercheurs qui étudient surtout les trois traités féministes de Poullain de la Barre soulignent sa dette envers Descartes. Effectivement, dans son premier ouvrage, le jeune Poullain de la Barre a employé les rudiments de la méthode cartésienne fondant son recueil sur des principes plus ou moins rigoureux. Pour lui la chose primordiale dans l'organisation d'un dictionnaire étymologique est le groupement des mots selon les parties du discours, donc les catégories grammaticales traditionnelles (nom, article, adjectif, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction, interjection). C'est le principe fondamental sur lequel repose la suite du système présenté par

l'auteur. Ensuite il propose de distinguer les substantifs par déclinaisons, les verbes par conjugaisons etc., ou par les terminaisons des catégories grammaticales (*Rap* : 57-58). L'autre étape est de classer des mots latins dans l'ordre alphabétique et enfin « de mettre les premiers ceux dont le changement est plus simple, & plus facile » (*Rap* : 57-58). Poullain introduit encore deux règles. La première consiste à montrer les simples changements des mots latins et l'autre à regrouper des mots dont l'évolution phonétique n'était pas simple. Cet usage semble nécessaire pour faciliter aux enfants le travail de mémoriser le processus d'évolution du vocabulaire.

Dans son introduction au recueil Poullain de la Barre explique qu'il donne des listes des mots latins dont ceux qui appartiennent à la langue latine, sans préciser de quelle période historique s'agit-il, et aussi des mots grecs latinisés. Il faut mentionner encore une chose. Dans la préface à la première partie l'auteur souligne que deux langues : latine et grecque « sont toutes semblables » (*Rap* : 7) ce qui peut suggérer que le jeune Poullain de la Barre suivait la théorie encore vivante au XVII<sup>e</sup> siècle de la hiérarchie des langues selon la filiation : hébreu → grec → latin → français.

Dans son recueil étymologique qui contient 69 pages, nous trouvons 15 groupes classés plus ou moins selon la méthode présentée dans l'introduction. L'auteur ne donne presque aucune explication linguistique de changements des mots, il n'explique aucune distinction entre les notions d'emprunt et d'héritage, parce qu'il ne pouvait pas connaître à l'époque, comme il ne connaissait pas les règles de l'évolution phonétique en latin et dans les langues romanes. Des notions telles que l'évolution spontanée des voyelles atones ou toniques, l'évolution conditionnée (palatalisation, nasalisation, évolution des consonnes) que chaque étudiant d'Études Romanes apprend lors du premier an, sont des résultats des recherches qui datent du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous devons donc lui pardonner le manque d'érudition et d'explications correctes, ce qui semble excusable au regard des balbutiements de la science de son époque. Dans son corpus nous ne trouvons ni le vocabulaire de l'époque féodale, ni les noms propres, géographiques qui sont introduits dans le *Thresor de langue françoise* de Nicot ou dans le *Dictionnaire étymologique* de Ménage. Néanmoins, Poullain de la Barre a inséré le vocabulaire de domaines du droit, de la botanique, de l'ecclésiastique ou de la littérature. Mais contrairement à ce qu'il avait écrit dans la préface, il confond des mots du latin classique, du bas latin ou de l'ancien français par ex. il dérive le mot français *araignée* du latin *aranca*, tandis que ce substantif vient de l'ancien français (XIII<sup>e</sup> s.) *ara(i)gne* dérivé du latin *aranea*. De même pour le mot français *hache* l'auteur donne l'équivalent latin *ascia*, qui en réalité vient du francique *hâppia*, d'où la réapparition du *h* aspiré [h], disparu du latin. Comme ses devanciers qu'il avait si volontiers critiqué, Poullain introduit, probablement sans le savoir, aussi des mots étrangers outre que latins ou grecs. Pour le mot français *guitare*, il donne l'étymon latin *cuhara*, tandis que ce substantif vient du

mot espagnol *guitarra*, lui-même dérivé de l'arabe *gîtâra* et lui-même du grec *kithara* (*Rap* : 65).

Le premier groupe du recueil ouvrent des noms féminins de la première déclinaison latine. Poullain propose la règle selon laquelle la dernière lettre latine *a* devient *e* muet français comme dans l'exemple *academia* – académie etc. Dans ce groupe l'auteur a introduit quatre sections. La première dite régulière contient 220 mots comme *academia*. La deuxième section est composée de 40 substantifs où il faut « changer les deux dernières Lettres en E » comme *amica* – amie, *arteria* – artère... (*Rap* : 63). Troisième section contient des mots latins terminés en *-tia* qu'il faut changez en *-ce* ce qui donne le son [s] come dans l'exemple *absentia* – absence. Ici Poullain a donné une très longue liste des mots latins terminés en *a* avec ses équivalents français car l'évolution ne suit pas les règles proposées, *armatura* – armure, *infantia* – enfance, *schola* – école, ou encore *tabula* – table etc. La dernière section est composée de 26 substantifs masculins avec *a* final. Encore une fois l'auteur présente une liste des mots comme *athleta* – athlète, *collega* – collègue etc (*Rap* : 69).

Au deuxième groupe appartiennent les noms de la seconde déclinaison latine, les noms masculins terminés en *-us* et *-r*, ainsi que neutres en *-um* au nominatif (*Rap* : 69-73). Ici Poullain a introduit trois sections. La première est composée de noms dont le *-um* final disparaît comme *ammoniacum* – ammoniac, *argentum* – argent (*Rap* : 69). La deuxième section contient 61 substantifs où *-um* final évolue en *e* muet par ex. *archivum* – archive, *templum* – temple. Dans la troisième section, nous trouvons des mots terminés en *-ium* qui change toujours en *e* muet comme dans l'exemple *adulterium* – adultère<sup>1</sup>, *silentium* – silence. Ici l'auteur présente deux pages et demie des mots terminés en *-um* ou *-ium*, mais qui ne correspondent pas aux règles proposées par Poullain. C'est pourquoi chaque mot latin possède son correspondant français comme *armarium* – armoire, *diluvium* – déluge, ou encore *palatium* – palais (*Rap* : 72).

Le troisième groupe est court, nous y trouvons les noms masculins terminés en *-us*, « excepté ceux auxquels on joindra une f, pour marquer qu'ils sont de féminin » (*Rap* : 74-78). Poullain a joint deux listes, la première très courte est composée de substantifs terminés en *-us*, qui disparaît comme *angelus* – ange, *annus* – an, année, *advocatus* – avocat etc. La liste suivante contient les substantifs dont la dernière syllabe change en *e* muet comme *amethystus* – améthyste, *architectus* – architecte etc. Poullain y a ajouté une autre liste avec les équivalents français pour les mots latins qui avaient évolué différemment par ex. *autumnus* – automne, *cervus* – cerf, ou encore *librarius* – libraire (*Rap* : 77).

<sup>1</sup> Ce mot (p. 70) apparaît encore une fois à la page 76 dans le groupe d'adjectifs neutres. Nous pouvons trouver aussi d'autres termes qui appartiennent aux groupes différents comme le substantif *singe* p. 67 et 76 qui vient du mot latin *simius* ou sa variante *simia*. Pour la première fois Poullain l'insère au groupe de noms féminins terminés en *-tia* (dans ce cas l'étymon proposé est *simia*). L'autre fois nous le retrouvons parmi les substantifs masculins terminés en *-us* (l'étymon latin est *simius*).

Dans le quatrième groupe nous ne trouvons que 19 mots (*Rap* : 78). Ce sont des adjectifs dont « le neutre se forme en changeant a en um ». A chaque adjectif latin correspond un adjectif français car l'évolution de ces mots ne répond pas à la règle de Poullain, par ex. *alter*, *altera*, *alterum* – autre, *liber* – libre ou *ruber* – rouge (*Rap* : 78).

Au cinquième groupe appartiennent les adjectifs latins « dont on a formé des mots Français en retranchant la dernière consonne » (*Rap* : 78-87). Dans cette partie de l'ouvrage, il y a neuf sections. La première est composée de substantifs féminins dont la dernière syllabe *-us* il faut changer en *-a* ainsi que des adjectifs neutres dont la terminaison en *-us* il faut changer en *-um* comme *absolutus* – absolu etc. Dans la deuxième section, nous trouvons des adjectifs en *-ivus* qui évolue en *-if* comme *ablativus* – ablatif, *denominativus* – dénominatif etc. La troisième section est composée d'adjectifs latins terminés en *-cus* qu'il suffit de changer en *-que* pour obtenir le mot français comme dans l'exemple *academicus* – académique, *diabolicus* – diabolique, *philosophicus* – philosophique etc. Dans la quatrième section, Poullain a introduit des mots dont la dernière syllabe *-us* l'on change en *e* muet par ex. *absurdus* – absurde. La cinquième section contient 20 adjectifs terminés en *-orius* qui change en *-oire* donnant *absolutorium* – absolutoire, *accusatorius* – accusatoire. La sixième section est une liste de 32 adjectifs dont la dernière syllabe *-arius* il faut changer en *-aire* ce qui donne l'équivalent français *adversarius* – advesaire, *alimentarius* – alimentaire etc. Dans la septième section, Poullain a introduit 29 termes du domaine de droit tels que *depositarius* ou *refractarius*. La huitième section est composée d'adjectifs terminés en *-osus* qu'il faut changer en *-eux* comme *aluminosus* – alumineux, *ambitosus* – ambitieux. Ici, l'auteur a inséré des mots dont la dernière syllabe change en *e* muet pour donner *amatus* – âme, *annulatus* – année etc. Ensuite, Poullain ajoute une longue liste composée d'adjectifs dits irréguliers, terminés en *-us* dont chaque mot latin a son équivalent français par ex. *actuosus* – actif, *numerosus* – nombreux, *medicus* – médecin, *acutus* – aigu, *clausus* – clos ou encore *mondanus* – mondain. Cette section est terminée par les cardinaux: *primus* – premier, *secundus* – second, *tertius* – troisième etc (*Rap* : 87).

Dans le sixième groupe Poullain revient aux substantifs. Cette fois-ci il traite de noms latins de la troisième déclinaison (*Rap* : 87-102). Il a organisé 25 sections correspondant aux différents cas. Dans la première section nous trouvons les substantifs neutres terminés au nominatif en *-a* ou *-e*. Pour obtenir le nom français il suffit de changer la forme finale *-a* en *e* muet comme *enigma* – énigme ou *diadema* – diadème. Dans deux colonnes séparées l'auteur a écrit des substantifs latins terminés en *-a* ou *-e* et leurs équivalents français *mare* – (la) mer (*Rap* : 88). La troisième section est composée de substantifs masculins terminés en *-o*, qui en génitif ont le suffixe *-ōnis*. Puisque le changement est irrégulier l'auteur encore une fois a préparé une liste des mots français. Nous y trouvons *carbo* – charbon ou *leo* – lion, ainsi que *bubo* – hibou (*Rap* : 88). Mais ce mot

masculin désignant l'oiseau rapace nocturne est probablement onomatopée. Il appartient à la famille étymologique du verbe hurler provenant du latin *urulare*. La quatrième section est une courte liste de 26 substantifs latins féminins en *-o* qui ont donné des noms français aux terminaisons différentes par. ex. *amaritudo* – amertume ou *virgo* – vierge. Dans la cinquième section nous ne trouvons que 13 substantifs latins dont *-o* final change en *e* muet comme *habitus* – habitude. La sixième section est très longue, toujours composée des substantifs en *-o*. Cette fois-ci Poullain propose d'ajouter « une *n* pour former des noms Français » comme *appellatio* – appellation ou *educatio* – éducation. La septième section est une liste des substantifs en *-o* avec leurs équivalents français. *dedicatio* – dédicace ou *visitatio* – viste. A la huitième section appartiennent 23 substantifs neutres de la troisième déclinaison terminés en *-en*. Chaque nom a son équivalent français par ex. *fulmen* – foudre ou *lumen* – lumière. La neuvième section est une liste de 18 substantifs masculins latins et français avec des suffixes différents par. ex. *exul* – exilé. A la dixième section appartiennent des noms en *-er* comme *frater* – frère ou *piper* – poivre. Trois sections suivantes (XI, XII et XIII) sont composées des « noms en or qui sont de masculin » dont la dernière syllabe change en *-eur* (*Rap* : 94). L'onzième section est régulière dont le changement est évident comme *accusator* – accusateur ou *compositor* – compositeur. Mais dans deux sections suivantes chaque substantif latin a son terme français par. ex. *calor* – chaleur, *salvator* – sauveur. La quatorzième section est une courte liste de 10 noms à différentes terminaisons comme *cappar* – caprier ou *vultur* – vautour. Dans les trois suivantes sections (XV, XVI et XVII) il y a des substantifs en majorité féminins dont la dernière syllabe *-as* il faut changer en *e* fermé pour obtenir le mot français. La section quinzième contient des noms « réguliers » comme *adversitas* (*adversitatis*) – adversité. Les restes des sections jusqu'à la vingt-cinquième sont composées de listes des noms latins termine en *-es*, *-is*, *-us*, *-s* ou *-x* avec des équivalents français par ex. *bonitas* – bonté, *granditas* – grandeur ou *nobilitas* – noblesse, *fames* (*famis*) – faim, *pes*, *pedis* – pied, *panis* – pain, *poetis* – poésie, *flos*, *floris* – fleur, *tempus*, *temporis* – temps, *fons*, *fontis* – fontaine, *crux* – croix ou *rex*, *regis* – roi.

Au septième groupe appartiennent des adjectifs de la troisième déclinaison où nous trouvons dix sections (*Rap* : 102-107). La première contient 13 adjectifs latins terminés en *-x* avec ses équivalents français comme *duplex*, *duplicis* – double. Dans la seconde il n'y a que 8 adjectifs « irréguliers » par. ex. *pauper*, *pauperis* – pauvre. Dans cinq sections suivantes sont inclus des adjectifs terminés en *-is*. Dans la troisième section Poullain a recueilli 52 mots en *-is* qu'il faut changer en *e* muet comme *celebris* – célèbre, dans la quatrième section il faut retrancher le *-is* pour *centralis* – central. La cinquième section est composée de 21 substantifs dont la dernière syllabe *-alis* change en *-el* comme *criminalis* – criminel. Dans les deux sections suivantes la terminaison en *-bilis* l'on change en *-ble* comme *accusabilis* – accusable, et *-aris* en *-aire* comme *angularis* – an-

gulaire. Aux quatre dernières sections appartiennent des adjectifs latins terminés en *-s* où la dernière syllabe évolue en *-t* par ex. *abstinens* – abstinent. Dans les sections neuvième et dixième Poullain a introduit deux listes des équivalents français dont l'évolution des mots latins est difficile à expliquer par ex. *negans* – négatif ou *brevis* – bref.

Dans le huitième groupe il y a deux sections des substantifs de la deuxième déclinaison. Poullain a introduit des listes avec des noms français sans proposer un chagement facile. Nous y trouvons des substantifs masculins terminés en *-us* au génitif par ex. *apparatus* – appareil (*Rap* : 107-108), ainsi que trois noms latins neutres *cornu*, *gelu* oraz *genu* (*Rap* : 108).

Le neuvième groupe n'est composé que de 12 substantifs féminins de la cinquième déclinaison terminés au nominatif en *-es* et au génitif en *-ei* comme *barberies* – barbarie. L'auteur y a ajouté aussi les noms de la semaine (*Rap* : 109).

Dans le dixième groupe nous trouvons des pronoms démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, personnels et possessifs (*Rap* : 109).

Quatre groupes suivants contiennent des verbes. L'onzième groupe est composé de verbes de la première conjugaison. Poullain explique qu'« on forme la première personne de l'indicatif des verbes français, en changeant o, ou r, en e, & ajoutant le Pronom Je » (*Rap* : 110) comme *abjuro* – j'abjure. Dans d'autres sections *-co* de la première personne change en *-que*, soit en *e* muet par ex. *abdico* – j'abdique ou *fortifico* – je fortifie. L'auteur a joint aussi une longue liste des verbes latins et français dont la transformation n'est répond pas aux règles proposées par ex. *amo* – j'aime ou encore *somnio* – je songe (*Rap* : 115).

Le douzième groupe est une liste des verbes latins de la deuxième conjugaison et leur équivalents français comme *respondeo* – je réponds (*Rap* : 115-116). Ensuite nous trouvons un groupe consacré à la troisième conjugaison et l'autre à la quatrième conjugaison. Dans tous les cas Poullain suit la règle proposée pour les verbes de la première conjugaison. Chaque fois il faut soit changer le suffixe latin en terminaison correspondante à la desinence française comme *dirigo* – je dirige, soit l'auteur donne des listes des verbes « irréguliers » *facio* – je fais, *bibo* – je bois ou *convenio* – je conviens (*Rap* : 119).

Le dernier groupe, quinzième, contient des adverbes avec treize sections (*Rap* : 120-124). La plupart d'adverbes français proviennent du latin. Certains sont tirés directement du latin comme bien, mal, plus, moins ou hier. Beaucoup d'eux sont des dérivés en *-ment* sur des adjectifs selon « le schéma Adjectif fém. + *mente* (abl. sg. de *mens*, *-tis* n. fém. „esprit”) qui sert à former des compositions fonctionnant comme circonstanciels de manière : *clara mente* > clairement ... etc. Ce schéma de composition est à l'origine de la formation des adverbes en français. Le féminin de l'adjectif requis par la règle grammaticale se justifie ainsi par la nécessité d'accorder l'adjectif au substantif féminin *-mente* » (K. Bogacki, T. Giermak-Zielińska 1999 : 32). Généralement les adverbes en *-ment* sert à former un grand nombre d'adverbe de manière. Poullain n'a choisi que ces

adverbes qui ont ce suffixe. Il propose soit ajouter *-ment* comme *ample* – amplement (*Rap* : 120), soit le changement du suffixe latin *-ce* en *-quement* comme *authentice* – authentiquement, le suffixe *-ose* en *-usement* comme *ambitiose* – ambitieusement, le suffixe *-iter* en *-ement* comme *aqualiter* – également ou encore *-anter* en *-amment*, *-enter* en *-emment* comme *ardente* – ardemment ou *ignorante* – ignoramment (*Rap* : 121). La dernière section est une liste de 43 adverbes qui ont leurs correspondants français par ex. *bene* – bien, *cito* – vite (à vrai-dire d'origine inconnu). Mais à cette liste appartiennent aussi le pronom démonstratif *hic* – celui-ci (provient du latin populaire *illui*) ou la préposition *inter* – entre, *per* – par (*Rap* : 124). A la fin de son recueil Poullain a ajouté trois mots : *cum* – avec, *trans* – au delà ainsi que *extra* – hors (*Rap* : 124).

Une énorme partie de ce livre est un recueil des listes des mots latins et leurs équivalents français. Certaines règles de changement de lettres proposées par Poullain de la Barre sont proches aux règles phonétiques que nous connaissons aujourd'hui comme le retranchement de la dernière syllabe ou le changement en *e* muet. Mais l'évolution du vocabulaire latin n'était pas si évidente et concernait toutes les syllabes du mot, et non seulement la dernière syllabe. C'est pourquoi Poullain était obligé d'introduire des listes dites « irrégulières » de substantifs, d'adjectifs ou de verbes dont l'évolution ne correspondait pas à ses propositions. Cette méthode, contrairement à ce que nous lisons dans le titre de son ouvrage, n'est pas du tout facile ou utile à retenir des mots car l'élève est obligé d'apprendre par coeur des listes des mots sans connaître des règles. Aujourd'hui, nous savons qu'il faut bien définir les syllabes latines en fonction de la place de l'accent : initiale, contrefinale, tonique, pénultième et finale ce qui permet d'établir des règles expliquant par ex. l'évolution des voyelles dans les syllabes atones ou toniques. Poullain de la Barre a introduit la paire *tabula*-table dans le premier groupe, dans la liste des mots « irréguliers ». Cependant dans le substantif latin *ta* – *bu* – *la* l'accent tombe sur la première syllabe. Dans ce cas-là *ta-* est la syllabe tonique dont *a* tonique et libre est gardé car *a* latin long et bref devient *a*, *-bu-* est une syllabe pénultième où habituellement se produit la syncope, donc la suppression d'une lettre ou de la voyelle posttonique c'est pourquoi la lettre *u* disparaît, *-la* est la syllabe finale dont *a* final devient *e* muet. Les autres voyelles disparaissent (K. Bogacki, T. Giermak-Zielińska 1999 : 28).

Il est facile à critiquer l'oeuvre de Poullain. L'auteur ne donne pas d'explications linguistiques, quelques règles phonétiques sont erronées comme certains étymons latins. Parmi des mots latins nous trouvons ceux qui viennent du latin classique, vulgaire ou médiéval, de l'ancien français, de dialectes comme l'occitant ou le provençal ou encore de langues étrangères par ex. l'espagnol. Mais, nous ne pouvons pas lui reprocher des négligences car la jeunesse de cette nouvelle science devrait pardonner toutes les fantasmes ou fautes. N'oublions pas qu'il s'agit d'un des premiers ouvrages étymologiques destinés à consulter, donc destiné au public d'élèves et d'enseignants. Il est aussi l'un des premiers Fran-

çais qui a classé de mots selon les parties du discours et selon des critères phonétiques, présentant des phénomènes propres à l'accentuation, sans cependant savoir les bien décrire et expliquer. Son ouvrage reste le reflet de l'état de la vie intellectuelle à une période donnée et c'est un recueil précieux pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'étymologie.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOGACKI, K./ GIERMAK-ZIELIŃSKA, T. (1999): *Introduction à la grammaire de l'ancien français*, Varsovie, Publications de l'Institut de Philologie Romane, Université de Varsovie.
- COLOMBAT, B. (1999): *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'Âge classique. Théorie et pédagogie*, Grenoble, Ellug.
- GOUJET, C.-P. (1966): *Bibliothèque française ou histoire de la littérature française* (vol. I-VI), vol. I *Des traités sur la manière de traduire*, (Paris 1740) Genève, Slatkine Reprints.
- LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE (2012): version numérique, édition dirigée par Alain Rey, consultations 2012.
- LEROY-TURCAN, I. (1991): *Introduction à l'étude du « Dictionnaire étymologique ou origines de la langue française » de Gilles Ménage (1694). Les étymologies de Ménage : science et fantaisie*, Lyon, Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet, Série Histoire de la Linguistique.
- MÉNAGE, G. (1676): *Observations sur la langue française*, seconde partie, Paris.
- POULLAIN DE LA BARRE, F. (1672): *Les rapports de la langue latine à la française pour traduire élégamment et sans peine. Avec un recueil etymologique & methodique de cinq mille mots français tirez immédiatement du latin*, Paris, Ve G. Thiboust (RAP).